

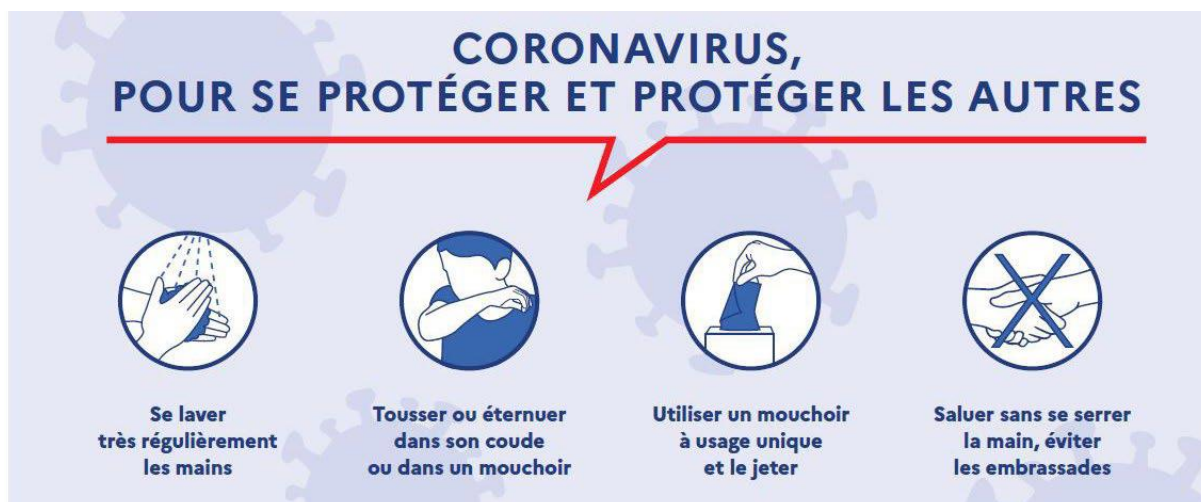
Ecole de Musique Communautaire du Trégor Protocole sanitaire élèves-Rentrée scolaire 2020-21

Le principe est celui d'un accueil de tous les élèves, de tous âges, en cours individuels et collectifs.

Toutefois, il est attendu que les élèves et parents d'élèves s'engagent à ne pas se rendre à l'école de musique en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou au sein de sa famille. Il en est de même pour les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre à l'école de musique. Ils sont alors invités à en informer la directrice.

L'application des gestes barrières

Les gestes barrières rappelés ci-après, doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. À l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.



Le port du masque

Le port d'un masque « grand public » est obligatoire pour tous les élèves à partir de 11 ans dès lors où il est compatible avec la pratique artistique.

Pour les instruments soufflants et la pratique vocale, les élèves devront porter le masque dans les espaces communs et dans la salle de cours jusqu'à l'installation à leur place. Tout déplacement dans la salle de cours ou les espaces communs nécessitera à nouveau le port du masque.

Lavage des mains

Chaque élève veillera au lavage de ses mains avant l'entrée dans l'établissement. En complément, des sanitaires sont accessibles sur chaque site d'enseignement et du gel hydro-alcoolique est à disposition à l'entrée de chaque salle.

Limitation du brassage d'élèves

Afin de restreindre le nombre de personnes dans les espaces communs, il est demandé aux parents et accompagnateurs de rester à l'extérieur des bâtiments. Cette mesure restant à la libre appréciation de chacun selon l'âge et la situation de l'élève.

En complément, bien veiller à la ponctualité pour éviter les temps d'attente dans les espaces communs

Matériel et instruments individuels

Penser à bien se munir de son petit matériel personnel (crayon, gomme, partitions...), nous ne serons plus en mesure de palier à ces manques.

Instruments soufflants : à l'issue du cours les élèves procéderont au rangement direct de l'instrument, le nettoyage sera réalisé de retour au domicile

Batteurs-percussionnistes apporteront leur baguettes et petits accessoires

Eveil musical et atelier découverte

Du fait de leur âge, les élèves sont accueillis sans masque et sans mesures de distanciation physique. Il est attendu que les parents soient particulièrement vigilants en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

Formation musicale

Les cours de formation musicale se dérouleront en groupes complets. Les règles de port du masque s'appliquent ici de la même manière pour les élèves à partir de 11 ans et dans la limite de compatibilité avec la pratique artistique (chant notamment).

Pratiques collectives

Les pratiques collectives vocales et instrumentales se dérouleront en groupes complets. Chaque professeur indiquera les mesures particulières à mettre en place (installation de la salle privilégiant la distance physique de minimum 1 mètre et en quinconce).

Validité du protocole

Ce protocole sera actualisé en fonction de l'évolution de la situation sanitaire